

Direction de la Citoyenneté et des Relations Usagers

Service Proximité et Vie Citoyenne

Contact : Madame LEGRAND Marie

Tel : 02 97 02 22 80

Mail : monquartier@mairie-orient.fr

Lorient, le 11 avril 2022

Conseil Citoyen de Quartier du Centre-Ville

Réunion du 1^{er} février 2023 à 18h30 à l'Hôtel de Ville de Lorient

Présents :

Conseillers : Mme ANDREANI Marie Isabelle ; Mme BEDOUCHE Dominique ; Mme CAURANT Janick ; Mme COAT Véronique ; Mme COUPIER Errel ; Mme HERMARY Muriel ; M. LE CLAINCHE Jacques ; M. LE GOFF Jean-François ; M. LUCA HUGO ; M. OLIVIERI Jean-Philippe ; M. ROTRU Yann ; M. SOUBIGOU Albert.

Élus : Mme Laure DECHAVANNE, adjointe déléguée aux Mobilités, à la Voirie, aux Espaces Verts, à la Reconquête Végétale et à la Politique Numérique ; M. DANIEL Stéphane, adjoint délégué à la Vie des quartiers et à la Démocratie Participative

Services : Mme CIARAVOLA Anne-Gaëlle, responsable du service Nature en Ville et Jardins ; Mme LECOQ Frédérique, directrice des Espaces Publics et de la Mobilité ; Mme ROBIN Morgane, Directrice de la Citoyenneté et des Relations Usagers ; M. SOUDAN Jérôme et Mme LEGRAND Marie, Service Proximité et Vie Citoyenne

Excusés : Mme JEGOU Annie ; M. LE GUEN Jean-Michel ; Mme LEMETAYER Laurence ; Mme LE ROUX Lydie ;

Retour sur la réunion publique de présentation des travaux du centre-ville

Le 24 janvier avait lieu une réunion de présentation des aménagements prévus sur l'avenue du Faouëdic et l'esplanade de l'Hôtel de Ville. Destinés à embellir et végétaliser l'espace public, ils ont également pour but d'apaiser la circulation automobile et de désimperméabiliser les sols.

Les détails de ces deux chantiers ont été présentés, et peuvent être retrouvés sur le support de présentation :

- Avenue du Faouëdic : des travaux de reprise de l'enrobé et de désimperméabilisation des sols du 27/02 au 21/04, avec modifications de la circulation mais sans interruption totale. La visibilité des cyclistes sur l'axe sera facilitée.
- Esplanade de l'Hôtel de Ville : des travaux de végétalisation de la place allant de février à juillet, sans modification de la circulation piétonne et maintien des accès à l'hôtel de ville et à l'hôtel des impôts. Le caractère événementiel de cet espace et la possibilité d'activités sur l'esplanade (Festival Interceltique, fête foraine...) ont été pris en compte et seront maintenus pendant et après les travaux. Ces travaux représentent également la possibilité, pour la ville, d'augmenter

la biodiversité dans les espaces verts et développer un esprit champêtre, dans la continuité des aménagements de la place Jules Ferry. Du mobilier adapté aux personnes à mobilité réduite sera également installé sur la place. Au total, un tiers de la place sera végétalisée.

Les questions soulevées par la présentation :

- Les fontaines de l'esplanade du théâtre seront-elles impactées ? → Non
- Les mariés pourront-ils prendre des photos ? → Oui, les marches de l'hôtel de ville ne seront pas impactées. Il faudra par ailleurs maintenir un accès pompier, donc pas de souci. A terme, l'esprit bucolique de cet espace sera un plus pour les photos.
- L'accès de l'hôtel de ville aux personnes mal et non-voyantes sera-t-il facilité sur les marches ? Coloration des contre-marches, mise en place de bandes rugueuses... → La question a été prise en compte ; des éléments temporaires pourront être installés pour expérimenter la signalisation du mobilier ou des aménagements : pots, bandes rugueuses autour du mobilier, etc.
- Un espace de canisite sera-t-il intégré aux réflexions ? → Le sujet est en cours de réflexion ; a priori, les fleurs et plantations seront surélevées pour éviter cela, et une attention spécifique sera portée par les agents du service Nature en Ville à cette problématique – qui est connue des services qui la vivent au quotidien.

Deux remarques concernant des problématiques de voirie ont été remontées :

- Le dysfonctionnement temporaire d'un feu à proximité de la D 465, rue Ingénieur Général Robert Winter, a été signalé ; à la date de la réunion, cette problématique n'existait plus.
- Suite à des travaux de voirie, un secteur manque d'enrobé sur le boulevard Cosmao, du côté du cours de Chazelles. Les services ont pris note de ce problème et vont approfondir la question.

Retour sur les travaux du passage à niveau :

Pour les conseillers, la communication en amont a été efficace ; si d'importants bouchons ont été constatés au début des travaux, ils se sont résorbés. Le flux s'est majoritairement reporté rue Jules Legrand : des inquiétudes ont été remontées quant au partage de la voirie sur cette voie en double sens cyclable. Ces travaux ont par ailleurs été l'opportunité au sein du groupe hospitalier de développer la pratique du covoiturage.

Les questions suivantes ont été soulevées :

- Y aura-t-il des mesures pour savoir par quels axes la circulation se reporte ? → Non, ce suivi n'est pas à l'ordre du jour.
- La possibilité de circulation constante par la passerelle SNCF a été vivement appréciée ; cela sera-t-il maintenu ? Qu'en est-il de l'ancienne passerelle ? → L'ouverture de la gare et la surveillance de la passerelle se faisant aux frais de la SNCF, il est probable que cette ouverture s'arrête avec la fin des travaux. Concernant la destruction de l'ancienne passerelle, elle est programmée pour le mois de septembre 2023. Il appartiendra à la copropriété de l'Orientis de boucher le trou, une fois la passerelle démolie.

Retour sur l'atelier dédié à l'extinction partielle de l'éclairage public :

Depuis janvier 2023, le schéma d'allumage des lumières a évolué pour englober le centre-ville ; les informations présentées peuvent être retrouvées sur le support d'animation. Un atelier de présentation de ces évolutions avait été organisé le 4 décembre 2022. Le détail peut être retrouvé sur le support de présentation.

Les retours suivants ont été formulés :

- L'extinction a permis une baisse de la fréquentation et des nuisances sonores sur la place Polig Montjarret. En revanche, elle peut être désagréable pour les vélos sans système d'éclairage. → Sur ce dernier point, si la ville et les associations de cyclistes ont organisé différentes opérations de sensibilisation, il convient de rappeler que les lumières ne sont pas obligatoires en agglomération.
- Rue des fontaines et rue de Melun, l'extinction de l'éclairage public a entraîné une augmentation du volume sonore des piétons circulant sur le trottoir. Il a également été ajouté que cette problématique tendait à diminuer.
- Si les commerçants jouent le jeu de l'extinction des vitrines, deux enseignes autour de la place Polig Montjarret continuent de poser problème. → Ce travail de sensibilisation est un travail de longue haleine, entamé dès 2021 par les élus, d'abord avec des courriers d'information et des propositions d'accompagnement sur la gestion de leur devanture. Depuis mars 2023, le Maire a la possibilité de verbaliser les commerçants ne respectant pas la législation nationale en vigueur.
- A proximité de la gare, boulevard Cosmao Dumanoir, deux immeubles sont surmontés de verrières et restent éclairés tard. Qu'en est-il ? → Les services ont pris note de la question.
- La possibilité de voir les étoiles et le respect des rythmes individuels sont appréciés.
- Comment la ville peut-elle savoir si ses éclairages fonctionnent ? → Les services sont principalement informés de cet état de fait par les remontées des habitants (ils ne travaillent pas la nuit, où l'éclairage est utilisé). Ce suivi est particulièrement complexe en janvier, en raison de la forte sollicitation des équipements et des équipes qui sont prises par le démontage des éclairages de Noël.

Retour sur les ateliers menés par les conseillers :

Atelier sur l'animation du centre-ville : peu de résultats ont découlé des différentes réunions, en raison de la difficulté à mobiliser les mêmes personnes sur le temps long. Le Conseil Citoyen de Quartier a participé à la préparation de réunion « Bien vivre sa citoyenneté, son engagement et sa vie personnelle » organisée le 7 février par le centre social Escale Brizeux.

Concernant l'organisation de déambulations et de rencontres avec les habitants, elle n'a pas encore pu prendre place, et reste à organiser. Cela est également vrai pour la rencontre avec les associations de commerçants en raison des instabilités à la tête des différentes organisations.

Des questions ont été posées au sujet du projet de réhabilitation du cinéma Rex ; la ville n'étant pas porteuse de cette initiative, aucune réponse ne pouvait alors être apportée. Il a été proposé d'inviter les représentants de l'association « J'ai Vu un Documentaire » si et quand le projet pourra effectivement se concrétiser.

Budget Participatif :

La phase de dépôt des projets était ouverte du 4 janvier au 20 février ; comme lors de l'édition précédente, des ateliers d'accompagnement à l'écriture de projet avaient été organisés à destination des orientais. Au final, 45 projets ont été déposés.

Il a été proposé par un conseiller d'installer des urnes pour recueillir les votes dans différentes boutiques du centre-ville, afin de faciliter la participation. Cela ne peut cependant pas se réaliser en raison des difficultés à équiper tous les commerçants et l'impossibilité de préférer un commerce à un autre.

Carnaval :

Le carnaval était organisé le 25 mars après-midi dans le centre-ville de Lorient, avec un parcours reliant la place Alsace-Lorraine à la place d'Armes. Le stationnement était rendu impossible sur la place Alsace-Lorraine à partir de la matinée, et les rues étaient interdites à la circulation à partir de 14h. Le détail des impacts peut être retrouvé sur le support de présentation.

Le Conseil Citoyen de Quartier de Keroman – Merville – Nouvelle Ville a participé au cortège avec une rosalie aux couleurs du Conseil Citoyen de Quartier.

À venir :

Le 30 mars, une rencontre inter-Conseils Citoyens de Quartier était organisée pour faire un point d'étape sur le dispositif et présenter le projet Mon Centre-Ville Demain suite aux différentes concertations menées.

La prochaine réunion du Conseil Citoyen de Quartier du Centre-Ville est prévue pour le 1^{er} juin.